

Partenaire de votre entreprise, la Société Marseillaise de Crédit vous accompagne dans la réalisation de vos projets

Financer vos projets

Équipement de la maison, ordinateur, nouveau véhicule...
avec **Étoile Express**⁽¹⁾, vous concrétisez votre projet en toute simplicité et totale souplesse.

- **FRAIS DE DOSSIER OFFERTS** sur notre prêt amortissable Étoile Express⁽¹⁾
- **2 MOIS DE COTISATION D'ASSURANCE AUTO OFFERTS LA 1^{ÈRE} ANNÉE AVEC NOTRE PARTENAIRE EUROFIL SOLUTIONS**⁽²⁾ si vous financez votre achat de véhicule avec notre prêt Étoile Express

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Vous envisagez un investissement immobilier, nous vous faisons bénéficier de **taux préférentiels**.



Épargner dans les meilleures conditions

Après avoir réalisé un **bilan personnalisé** de votre épargne, nous pouvons vous proposer, en fonction de vos objectifs et de votre horizon de placement, des solutions optimales.

- **DOUBLEMENT DE VOTRE 1^{ER} VERSEMENT**⁽³⁾ pour toute mise en place de versements programmés sur un Plan d'Épargne Logement, un contrat d'assurance vie ou un Plan Épargne en Actions
- **45 € OFFERTS** pour toute ouverture d'un Plan d'Épargne Logement ou d'un Compte d'Épargne Logement à un enfant par un parent
- **REMBOURSEMENT TOTAL DES FRAIS DE TRANSFERT D'UN PORTEFEUILLE TITRES**

Simplifier votre banque au quotidien

Découvrez tous les avantages de la convention Norplus

- **L'Essentiel** : votre carte bancaire, l'assurance de vos moyens de paiement, votre service Internet, ...
- **L'Utile** : 20 % de réduction permanente sur des produits et services complémentaires.
- **L'Agréable** : des tarifs privilégiés sur une sélection de loisirs grâce au Club Norplus.

- **UN TARIF PRÉFÉRENTIEL** sur votre cotisation **NORPLUS** la 1^{ère} année
- **LA MISE EN PLACE GRATUITE DE VIREMENTS PERMANENTS**



La satisfaction
nos clients
de nos
pour la
consécutiv
nous
en te
satisfait
sur le
bancair



(1) Sous réserve d'acceptation par la banque. Vous disposez de 14 jours à compter de la signature du contrat de crédit. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par Eurofil Solutions (80 avenue de la République - Nanterre n° 351 542 400) et d'un contrat d'assurance vie souscrit le 31/03/2014 consécutif à un contrat d'assurance automobile Eurofil Solutions (80 avenue de la République - Nanterre n° 351 542 400) souscrit le 31/12/2013. Les cotisations Eurofil sont souscrites par Eurofil Solutions (80 avenue de la République - Nanterre n° 351 542 400). Offre soumise au Contrôle Prudentiel et de Surveillance (Paris cedex 09). (3) Dans le cadre de la convention réalisée par l'Institut CSA 11 regroupant les 11 principaux groupes bancaires en France au 30 mars 2012.